



Formation

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs – FIMO Voyageurs

Mise à jour 17/06/2024

[Certificat RS5768, enregistré le 31/12/2021](#)

Certificateur : Ministère de la transition écologique et solidaire.

Type : Perfectionnement

Durée : 140 heures, 4 semaines consécutives.

Nombre de participants : 8 par sessions.

En 2023 : 49 stagiaires ont été formés.

Taux de réussite est de 100%

Objectif :

- Etre capable d'exercer le métier de conducteur routier voyageur dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité.
- Permettre au conducteur de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité.

Public :

Toute personne titulaire du Permis D valide sans FIMO

Pré-requis :

Etre titulaire du permis D en cours de validité.

Programme :

Accueil, présentation de la formation (1 heures).

- Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité (65 heures).
- Thème 2 : Application des réglementations en vigueur dans le transport routier de voyageurs (21 heures).
- Thème 3 : Mise en œuvre des principes de prévention des risques physiques, des règles de sécurité routière et environnementales (35 heures).
- Thème 4 : Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise (14 heures).
- Evaluation des acquis (4 heures), synthèse du stage.

Validation :

- Certificat de réalisation.
- Certificat de qualification, délivré par Hub Pro Transport. Carte de Qualification.

Modalité de validation :

- Evaluation finale par un QCM de 60 questions (recevabilité à 36 bonnes réponses) pour la théorie.
- Control continu pour l'évaluation pratique.

Formation soumis à un agrément délivré par la DREAL.

Prochaines dates :

[07 Juil 08:30 | Réalville](#)

[21 Juil 08:30 | Panazol](#)